

**Maraude Jeunes**

**Rapport d'activité 2021**



— a  
a —

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Les moyens .....</b>	<b>4</b>
1.1. L'équipe .....	4
1.2. L'organisation .....	7
1.3. Les partenariats .....	8
1.4. Le financement .....	9
<b>II. Les jeunes rencontrés .....</b>	<b>9</b>
2.1. Données générales .....	9
2.2. Quelques caractéristiques .....	12
Animaux.....	12
Ressources.....	13
Addictions.....	13
2.3. Le non-recours.....	13
Des jeunes qui connaissent déjà les institutions.....	13
... Et qui s'en mettent en marge une fois majeurs .....	14
2.4. Les évolutions quant aux caractéristiques du public.....	14
<b>III. Activité : une année marquée par la création de nouveaux dispositifs .</b>	<b>15</b>
3.1 Rencontrer le jeune là où il (en) est .....	15
3.2. La mise en lien avec les dispositifs .....	17
<b>IV. Les spécificités de l'accompagnement proposé par la Maraude Jeunes</b>	<b>22</b>
4.1. La réduction des risques en matière de consommation de produits psycho-actifs.....	23
4.2. La Maraude Jeunes : un accompagnement des jeunes en non recours .....	25
4.3. Le projet Caravane.....	27
<b>V. Enseignements et perspectives .....</b>	<b>29</b>
5.1. L'habitat inconditionnel comme préalable .....	29
5.2. La nécessité de créer un accueil de jour.....	30
5.3. Mise en place d'un groupe de travailleurs pairs .....	31
5.4. Bilan/perspectives de l'expérimentation .....	31
<b>Conclusion .....</b>	<b>32</b>

## Introduction

Si 2020 avait confirmé la nécessité d'une équipe telle que celle de la Maraude Jeunes, l'année 2021 a été marquée par la création de nouveaux dispositifs tels que le Revenu de Solidarité Jeunes, la création de lieux de vie dits « Grands Marginaux » ainsi que la mise en place de TAPAJ. Par son travail d'interface, le service a participé à ce que les jeunes accompagnés puissent y accéder, offrant des ressources et des solutions non mobilisables jusqu'alors. Les données de ce rapport d'activité seront donc empreintes de la mise en place de ces nouveaux dispositifs. Nous y ferons aussi état de questionnements et évolutions dans le fonctionnement interne de l'équipe, ce rapport d'activité en étant, par exemple, l'un des objets.

En effet, sur proposition de l'institution, l'équipe a décidé d'expérimenter l'écriture collective du présent rapport. Cet exercice, qui n'est pas aisé, témoignera donc de la sensibilité de toutes et tous les membres, dans des styles de prose parfois différents. Nous avons également voulu porter la parole des jeunes accompagnés, en questionnant leur vécu avec l'équipe de la Maraude Jeunes<sup>1</sup>. Nous tâcherons, au fil de cet écrit, d'illustrer nos propos avec plusieurs extraits issus de ces entretiens.

Nous présenterons, dans un premier temps, l'organisation du travail de l'équipe. Nous essaierons ensuite, au travers de données statistiques, de dresser le portrait des publics rencontrés, d'exposer leurs parcours et leurs demandes. Nous tenterons de faire part de l'activité, en déclinant les différentes réponses proposées par l'équipe à destination des jeunes, puis les spécificités de l'accompagnement proposé par la Maraude Jeunes.

Enfin, nous tâcherons d'ouvrir les perspectives de ce dispositif, qui en ce début 2022, amorce sa dernière année d'expérimentation.

---

<sup>1</sup> Plutôt de que proposer des « vignettes » écrites par les professionnels « sur » les jeunes accompagnés

## I. Les moyens

Le projet de la Maraude Jeunes a été créé à partir de constats de terrain (émanant du Samu Social et du CARRUD RuptureS), quant à la présence, dans la rue et en squat, de jeunes n'accédant pas, pour différentes raisons, aux dispositifs dédiés. L'expérimentation Maraude Jeunes a pour objet de constituer une interface entre ces jeunes et les structures de droit commun, avec une approche et une équipe construite dans cette visée.

### 1.1 L'équipe

L'équipe ayant été sous-calibrée à sa création, pour faire face aux besoins, 2021 a permis de voir l'équipe augmentée de 1.6 ETP.

Elle compte aujourd'hui 4.6 ETP : deux éducateurs/éducatrices spécialisées à temps plein, deux travailleurs pairs à 80% (contre 50% l'an dernier) et un coordinateur.

L'un des éducateurs spécialisés a été recruté par l'association OPPELIA (via le CAARUD RuptureS), cofondatrice du projet. Il a été embauché en tant qu'intervenant en Réduction des Risques et des Dommages, face au constat selon lequel, en 2020, nombre de jeunes croisés dans la rue étaient ou pouvaient être consommateurs de produits stupéfiants (autres que cannabis et alcool).

L'éducatrice spécialisée est, elle, détachée de l'équipe du Samu Social 69. Ayant participé à l'élaboration du projet en amont, elle apporte ses connaissances sur le paysage des dispositifs existants à Lyon et son savoir-faire en matière d'aller-vers.

Les deux travailleurs pairs viennent de milieux sensiblement différents : l'un a vécu à la rue et connaît donc les difficultés liées à une existence sans domicile. De plus, il a été bénévole chez RuptureS avant d'intégrer la Maraude Jeunes. L'autre a une connaissance personnelle des drogues et a été bénévole dans des associations de Réduction des Risques en milieu festif avant de créer la sienne.

Le coordinateur travaillait également au Samu Social, notamment en tant que coordinateur des équipes de nuit, il apporte donc ses compétences organisationnelles et sa connaissance du terrain et des dispositifs.

L'équipe intervient du lundi au vendredi sur des plages horaires allant de 9h à 20h.

*Malgré une augmentation générale des effectifs sur l'année 2021, l'équipe a fait face à plusieurs arrêts maladie, qui ont eu un impact sur le volume d'activité de la Maraude Jeunes.*

*Le membre de l'équipe intervenant en réduction des risques, mis à disposition par l'association OPPELIA, a été éloigné du terrain pour cause d'arrêt maladie pendant 57 jours, soit près de deux mois. L'un des deux travailleurs pairs de l'équipe a été victime d'une agression pendant son travail.*

*Suite à cet événement, il été arrêté au titre d'un accident du travail pendant 93 jours - un peu plus de trois mois. Enfin, la recrudescence des cas de Covid en fin d'année 2021 et les autres arrêts maladies représentent 61 jours calendaires.*

*Ces différents arrêts ont entraîné un transfert important de la charge de travail sur les membres de l'équipe restants, et donc, une grande adaptation de ces derniers pour faire face aux nécessités de service. Dans ce contexte, une grande fatigue professionnelle a parfois été ressentie. L'équipe a pu, malgré cela, assurer un travail de qualité auprès des jeunes rencontrés.*

Le cumul de ces absences revient à 211 jours calendaires, soit environ 0,7 ETP sur l'ensemble de l'équipe.

### **1.1.1. Focus sur le travail pair**

Recrutés pour leurs expériences de vies et non sur la base de diplômes, les travailleurs pairs sont de plus en plus mis en avant et embauchés dans les structures, notamment du travail social ou du domaine de la santé mentale. Leur plus-value s'inscrit dans une dynamique qui cherche à remettre l'usager de ces services au cœur de son propre parcours de soin ou de rétablissement : construire en pensant avec la personne ce qui lui semble bon pour elle et non en projetant ce qui semblerait bon du point de vue du travailleur social. Il s'agit ainsi de positionner l'usager de ces structures comme acteur

Le savoir expérientiel d'un travailleur pair est différent et semble, pour une jeune interrogé, avoir une influence sur ce qui est livré au cours des rencontres avec l'équipe : « [Les travailleurs pairs] arrivent avec d'autres expériences et du coup c'est un truc qu'ils partagent. Du coup, on sent qu'on peut être plus ouvert sur la vie personnelle.

Cependant, si la spécificité du savoir expérientiel apportée par les travailleurs pairs est apparue évidente pour l'équipe et sa direction, cette deuxième année d'expérimentation a nécessité une revisite des évidences ainsi que de la « bien-pensance », par le biais de l'amorce d'un travail d'élaboration relatif à la singularité de l'approche des travailleurs pairs dans un dispositif tel que la Maraude Jeunes. Si la fiche de poste est la même pour tous, avec quelques attendus spécifiques relatifs à chaque professionnalité, avait-on contribué ou tenté, sans le vouloir, de transformer ceux qui avaient été embauchés pour leur expérience de vie en travailleurs sociaux ? Est-il possible d'effectuer les mêmes missions avec des identités professionnelles, des entrées différentes ? Au contraire, est-il nécessaire de distinguer les fiches de postes pour préserver les identités ? Quel accompagnement institutionnel proposer aux pairs ?

C'est à cet ensemble de questions qu'équipe et direction se sont attelées, durant 2021, à l'épreuve du réel, en favorisant les échanges entre pairs via des groupes existants<sup>2</sup> ainsi que la mise en mot de ce qui était vécu individuellement et collectivement.

#### ***Les échanges entre pairs***

*En ce sens, les travailleurs pairs de la Maraude Jeunes ont continué à investir les visioconférences d'un collectif d'OPPELIA (créé en 2020) regroupant travailleurs et travailleuses paires.*

*En 2020, ces visioconférences n'avaient pas forcément été perçues comme très bénéfiques - elles enlevaient du temps dédié à la connaissance et à l'accompagnement des jeunes (alors que les pairs ne travaillaient déjà qu'à 50%). Il pouvait aussi y avoir le sentiment que les revendications portées lors de ces réunions étaient assez éloignées de celles des membres de l'équipe, encore en apprentissage du métier.*

---

<sup>2</sup> La plateforme de travail pair a été peu sollicitée du fait du décès de l'une des professionnelles du dispositif et des arrêts de travail sa collègue. Il s'agit néanmoins d'une structure ressource précieuse pour la Maraude Jeunes

*Les pairs de la Maraude Jeunes considéraient enfin comme une chance le fait d'avoir commencé à deux dans une équipe, qui s'est formée en même temps qu'eux -et qui s'est donc construite avec eux, les intégrant dès le départ (ce qui est rarement le cas dans d'autres structures, où un seul travailleur pair intègre une équipe déjà constituée de travailleurs sociaux). Mais le temps passant, la pratique du terrain s'assimilant, le contenu de ses visioconférences à évoluer vers des questionnements de plus en plus proches de ceux de l'équipe, s'agissant des relations entretenues entre la direction et l'équipe, l'intégration des travailleurs pairs dans leurs pratiques face aux difficultés qu'ils peuvent être amenés à rencontrer, sans avoir les bases diplômantes des autres travailleurs sociaux pour y faire face.*

*Ensuite est venu le temps de rencontres avec d'autres pairs, d'autres services : ces rencontres en présentielles avaient déjà commencé brièvement en 2020 mais furent impactées par la situation sanitaire.*

*L'équipe a pu -grâce aux visioconférences du groupe d'OPPELIA- rencontrer d'autres travailleurs pairs en présentiel, plus expérimentés dans leurs pratiques, ce qui a véritablement permis une nouvelle grille de lecture du fonctionnement de l'équipe, soulevant de nouvelles interrogations sur ses pratiques.*

#### **Favoriser la mise en mot**

*En 2021, l'équipe a passé du temps à penser comment faciliter le rétablissement de l'un de ses travailleurs pairs. En effet, un travailleur pair peut être amené à expérimenter des fragilités qui s'expliquent de par son vécu et la porosité entre son travail et sa vie. Ceci est d'autant plus vrai lorsque, comme à la Maraude Jeunes, le choix est fait d'embaucher des travailleurs pairs qui ne sont pas totalement rétablis, mais en voie de rétablissement.*

*Ainsi, il a fallu que l'équipe et la direction prennent le temps ensemble de penser l'organisation et la communication interne afin que certaines problématiques puissent être discutées et surmontées avec bienveillance.*

### **1.1.2. Mise en place de la fonction de coordination**

Grâce aux financements supplémentaires, en plus d'augmenter le temps de travail des travailleurs pairs, la Maraude Jeunes a pu recruter et intégrer une nouvelle personne en son sein. Le choix s'est vite porté sur une fonction de coordination, besoin identifié suite à une année 2020 ponctuée par le contexte de la crise sanitaire. L'équipe avait en effet exprimé le besoin d'être accompagnée de manière plus rapprochée que ne pouvait le faire la Directrice Opérationnelle. Il s'agissait pour les professionnels de parvenir à prendre le recul nécessaire pour penser et faire évoluer leurs pratiques : pris dans les accompagnements et en surcharge de travail, il n'y avait plus la place pour penser de nouveaux modes de rencontres ou encore élaborer la place et les spécificités de chacun au sein de l'équipe.

C'est sur ce constat que fut recruté le coordinateur, sur un poste alliant un mi-temps de terrain, afin de renforcer le temps d'intervention auprès des jeunes ; et un mi-temps de coordination, dans l'objectif de structurer l'activité, de participer à la prise de recul, de nourrir les partenariats et d'effectuer les tâches administratives sans cesse repoussées.

C'est ainsi qu'en mai, l'équipe a pu intégrer son nouveau collègue.

Lien entre l'équipe et la direction, sa fonction a également été questionnée au sein de l'équipe, notamment par rapport aux questions de fonctionnement horizontal qui était visé dans le projet initialement. Comment répondre aux besoins d'accompagnement de l'équipe sans être dans une fonction d'accompagnement ? Comment consacrer du temps à la coordination lorsqu'il faut pallier l'absence de collègues en arrêt ? Une fonction de coordination, sans rôle hiérarchique, mais avec des missions propres, remet-elle en question le principe d'horizontalité ? Quelles sont les conditions d'une organisation horizontale dans les associations comme ALYNEA et OPPELIA ? Est-ce adapté pour une

équipe confrontée chaque jour à des situations extrêmes ? Si ces questions feront l'objet d'un travail en 2022, il est intéressant de noter que cette création de poste a permis l'émergence de réflexions sur la place de chacun au sein de l'équipe ainsi qu'une réflexivité sur la pratique qui faisait défaut en 2020.

## **1.2 L'organisation**

### **1.2.1 La multi-référence**

L'équipe fonctionne en multi-référence, sur le principe du Chez Soi d'Abord, c'est à dire que chacun est au fait de la situation de chaque jeune accompagné, et ce, même s'il ne l'a pas encore rencontré.

Ce modèle permet d'apporter différents regards sur les situations et d'assurer une continuité dans l'accompagnement en cas de l'absence de l'un des salariés pour congés ou arrêt de travail.

Ainsi, comme en témoigne un jeune accompagné que l'équipe a interviewé « [La multi-référence], C'est bien parce qu'au moins, vous êtes disponible tout le temps. Si la personne qu'on a vu à la fois d'avant est pas là, bah si elle n'est pas là, au moins il y a les autres, c'est ça l'avantage »

La multi-référence vise surtout à permettre aux jeunes d'être réellement acteurs et moteurs de leur parcours, grâce à la « boîte à outils » que constitue l'équipe. Cette dernière essaie d'intervenir au maximum à deux sur chaque accompagnement, ce qui permet d'élargir le panel de solutions auquel il est possible de penser et de retranscrire au mieux les paroles et envies des jeunes. La multi-référence suppose des outils d'organisation/passage d'information dédiés (cf annexe 1).

### **1.2.2 Les réunions**

#### **La réunion d'équipe**

Chaque mardi matin a lieu la réunion d'équipe qui permet de mettre à jour tous les points organisationnels et de prendre le temps de faire le tour de toutes les situations : les personnes déjà suivies, à rencontrer, et fins de prise en charge -par disparition ou relais d'accompagnement par un partenaire.

#### **L'Analyse de la pratique professionnelle**

Des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle ont lieu toutes les trois semaines avec une psychologue.

#### **Les réunions thématiques**

Depuis la fin d'année sont organisées tous les mois des réunions avec les directrices du Samu Social et de RuptureS, afin de prendre le temps de réfléchir et d'élaborer sur les pratiques de l'équipe. Des thèmes y sont discutés et seront amenés à l'être durant l'année à venir, tels que la réduction des risques en tant que posture, le travail pair, l'aller vers, la multi-référence...

Des intervenants extérieurs sont parfois invités afin d'offrir de nouvelles pistes réflexives.

### **1.2.3 Les maraudes partenariales**

#### **La maraude RuptureS**

Chaque semaine, un membre de l'équipe prend part à une maraude avec un professionnel de RuptureS, maraude visant à distribuer du matériel de réduction des risques aux personnes croisées dans la rue. Cela permet à l'équipe d'en apprendre plus sur le matériel utilisé, mais aussi d'être introduite auprès de jeunes pas encore connus de l'équipe mais rencontrés par RuptureS.

#### **La maraude Samu Social**

Toutes les 3 semaines, une maraude conjointe Samu Social/Maraude Jeunes est organisée. L'objectif est que les jeunes rencontrés par le Samu puissent être présentés à l'équipe, mais également l'inverse, afin que l'équipe du Samu Social ait connaissance des jeunes présents sur le territoire : ainsi même si la Maraude Jeunes devait disparaître, faute de financement, cela permettrait un portage de leur situation par l'équipe du Samu dans la limite des moyens disponibles.

#### **Les maraudes avec les équipes de nuit**

Quelques maraudes ont lieu avec les équipes de nuit du plan froid, pour rencontrer des jeunes qui ne sont pas forcément visibles ou joignables en journée.

## **1.3. Les partenariats**

#### **La « visio-Jeunes »**

L'équipe participe à des « visio-Jeunes » organisées par la DDETS, auxquels prennent part le plus grand nombre d'acteurs possibles de la Métropole qui agissent à destination des 18-25 ans, ce qui permet de suivre les actualités et les nouveaux dispositifs.

De plus, le but étant de raccrocher les jeunes vers des structures existantes, l'équipe travaille en étroite relation avec certains partenaires privilégiés.

#### **OREE AJD**

En ce sens, l'équipe collabore au quotidien avec l'Orée AJD qui est le seul accueil de jour ouvrant des domiciliations pour les moins de 25 ans. Il dispense un suivi social et permet l'accès à un hébergement d'urgence pour une durée de 2 mois, sous certains critères.

C'est vers cette structure que sont orientés et accompagnés le plus grand nombre de jeunes rencontrés. Une réunion est organisée tous les deux mois entre équipes afin d'échanger sur l'ensemble des situations partagées - même si des contacts réguliers ont lieu par échanges téléphoniques, par mails ou lors des passages de l'équipe sur leurs permanences d'ouverture.

#### **Péniche Accueil**

La Péniche Accueil (Association Le MAS) est un accueil de jour tout public permettant l'accueil des moins de 25 ans (ce qui n'est pas le cas de la majorité des autres structures de ce type). Ce lieu ne propose pas de domiciliation ni accès direct à un hébergement d'urgence, mais permet de venir se



poser et se reposer en journée, accéder à certains besoins primaires tels que douches, collations, convivialité, accès internet.... Il s'agit d'un accueil inconditionnel précieux, support à un accompagnement social (via l'assistante sociale présente) lorsque la personne en exprime la demande.

### **Interface SDF**

L'équipe est aussi en relation avec Interface SDF, une EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) qui travaille sur les sollicitations de partenaires, permettant aux jeunes qui le souhaitent de pouvoir rencontrer infirmiers, psychologues, médecins psychiatres, directement dans la rue.

Des réunions entre équipes ont lieu tous les deux mois.

Ce sont là les trois partenaires avec qui l'équipe est le plus amenée à travailler. Elle est bien entendue en relation avec un nombre bien plus grands d'acteurs du travail social, médical ou de l'insertion.

## **1.4 Le financement**

La Maraude Jeunes est une expérimentation de trois ans, initiée via le plan Pauvreté. En 2021, elle a bénéficié du soutien de la DDETS ainsi que de la Métropole de Lyon, via un appel à projet relatif au Revenu de Solidarité Jeunes. La structuration reste fragile et il nous faudra, en 2022, parvenir à trouver des financements pérennes pour asseoir le projet.

Les différentes subventions pourvoient principalement aux salaires, au véhicule de service, ainsi qu'à la location du local partagé avec le Samu Social 69.

## **II. Les jeunes rencontrés**

### **2.1. Données générales**

#### **Le nombre de jeunes rencontrés/accompagnés**

Au cours de l'année 2021, l'équipe a rencontré 277 jeunes isolés différents, âgés de 16 à 25 ans contre 330 l'an dernier. 59 d'entre eux ont bénéficié d'une intervention renforcée - 45 ayant été accompagnés de manière intensive (plus de 12 interventions) et 14 de manière régulière (entre 6 et 11 interventions).

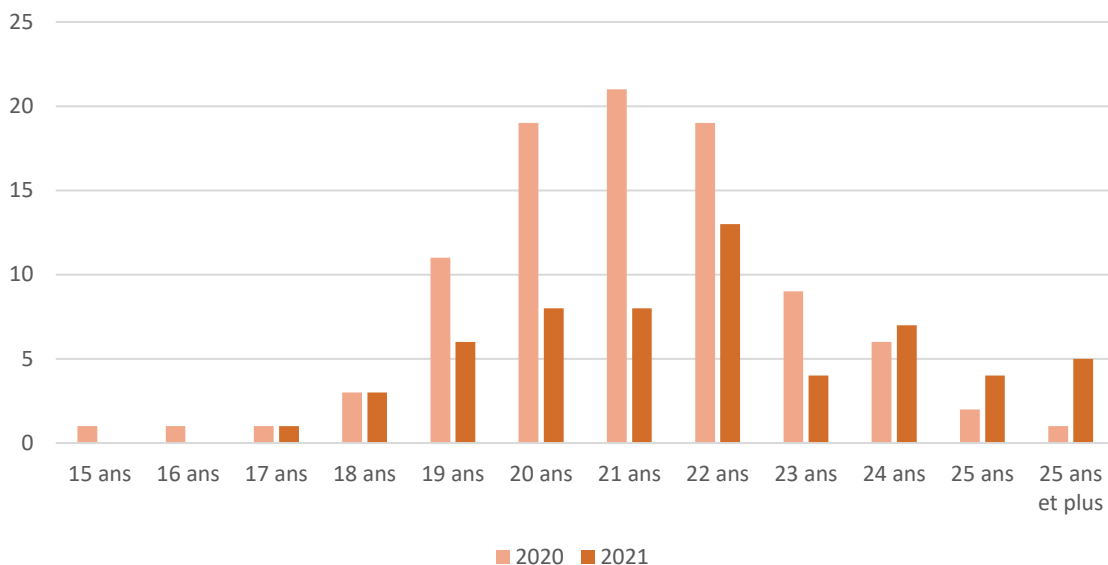
Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses pour comprendre la baisse du nombre de jeunes rencontrés. La première tient à des temps d'accompagnements plus nombreux et plus longs auprès de la population ciblée (du fait de la création de nouveaux dispositifs), contrariant le travail de territoire permettant de rencontrer de nouveaux jeunes.

La deuxième hypothèse est liée aux fortes restrictions de circulation, liées à la crise sanitaire (et peu à peu levées sur la deuxième partie de 2021) ayant pu empêcher ou freiner l'arrivée de jeunes sur le territoire lyonnais. En effet, en plus des confinements, nous pouvons supposer que l'obligation d'avoir un pass afin de pouvoir prendre le train a fait obstacles aux déplacements.

Nous présenterons ci-dessous les données ayant trait aux 59 jeunes ayant fait l'objet d'une intervention renforcée.

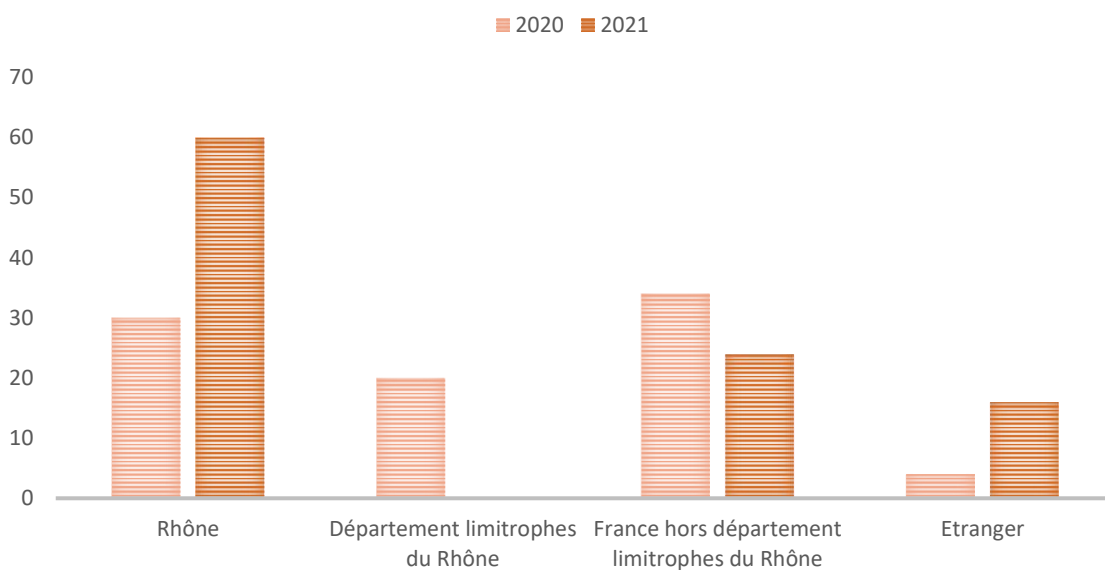
#### **Age**

## AGE DES JEUNES RECONTRES



## Origine et mobilité géographique

### ORIGINE GEOGRAPHIQUE



Plus d'1 jeune accompagné sur 5 (soit 13 personnes) vient d'un autre département que le Rhône au moment de la première rencontre avec l'équipe en 2021.

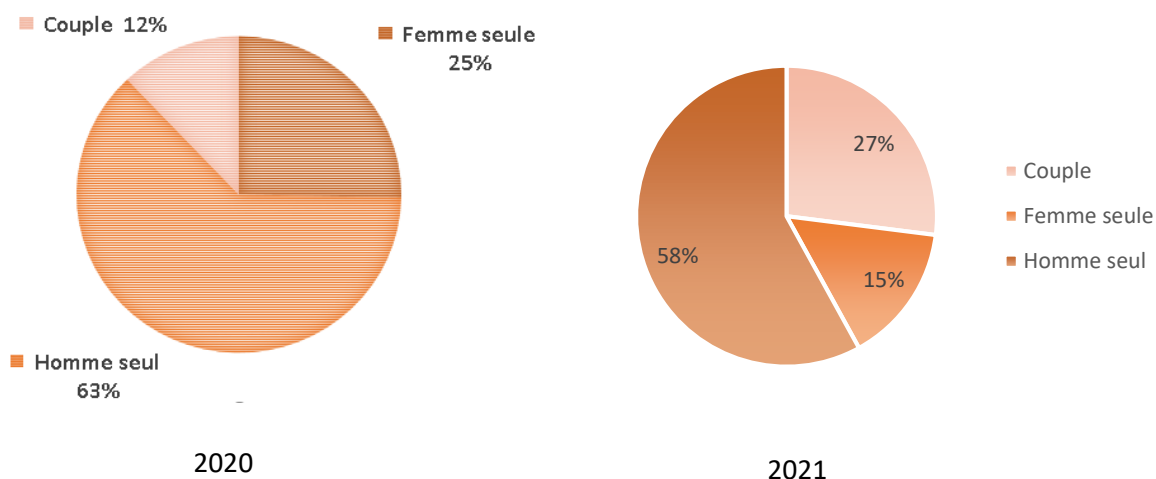
La moitié de ces jeunes évoquent une rupture familiale comme étant la raison de leur arrivée à la rue sur la Métropole, dans l'espoir d'y trouver un nouveau départ dans une grande ville. 9 jeunes garçons, venant de l'étranger et pris en charge en tant que mineurs non accompagnés à leur arrivée en France, ont rejoint Lyon une fois majeurs. Le service n'en avait accompagné que 3 en 2020.

Enfin, près de 70 % des jeunes (soit 44 personnes) étaient déjà « installés » sur le territoire de la Métropole au moment de la première rencontre avec l'équipe en 2021. En effet, sur les 59 jeunes

accompagnés en 2021, 33 l'étaient déjà en 2020, ce qui témoigne de leur inscription durable dans la grande précarité. 11 autres jeunes nouvellement accompagnés étaient originaires du département du Rhône lorsque la Maraude Jeunes a fait leur connaissance.

## Sexe

### IDENTIFICATION DES PERSONNES RECONTREES



Nous pouvons noter que près d'un quart des personnes accompagnées par l'équipe étaient en couple au moment de la rencontre, contre 12 % en 2020). Deux de ces couples étaient déjà accompagnés par la Maraude Jeunes en 2020, et ce de manière intensive. Sur les 7 couples accompagnés en 2021, deux l'étaient encore au 31 Décembre.

## Evolution des lieux de vie

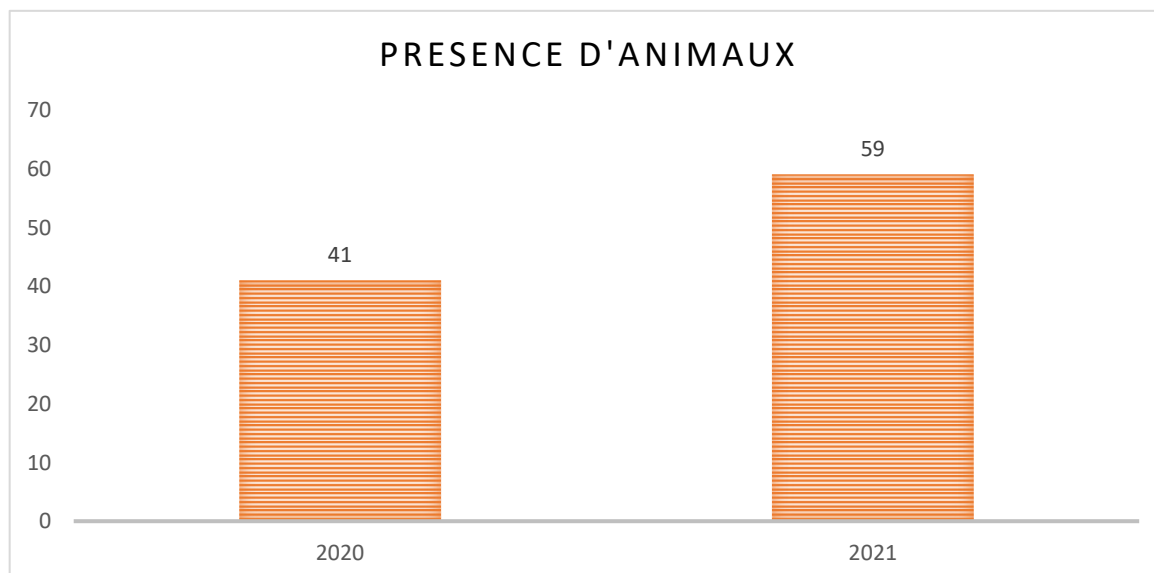
	2020	2021
<b>Habitats</b>	<b>% en nombre de jeunes</b>	
Rue	44%	35%
Alternance de lieux de vie : rue/ squats/ tiers/ camion	42%	16%
Squats	7%	10%
Hébergement chez un tiers très précaire	7%	17%
Caravanes	-	8%
CHRS, HO, Hôtel	-	11%
Logement	-	3%

Plus d'un jeune sur trois dormait dans la rue au moment de la rencontre avec la Maraude Jeunes, sans solution alternative pouvant offrir un peu de répit. Ces jeunes, dont certains sont inscrits dans un processus d'errance depuis plusieurs années, étaient installés sur des lieux bien connus de l'équipe. Prenons pour exemple les abords de la gare de la Part Dieu ou bien encore le secteur de Bellecour qui, début 2021, étaient investis de nombreux lieux de couche. Notons également que 26% des jeunes accompagnés ont dormi en squats au cours de l'année. Ces lieux, qui restent difficiles d'accès pour les professionnels (qui n'y entrent que lorsqu'ils y sont invités par un habitant) proposent souvent des conditions de vie très précaires. Outre la promiscuité, des situations de violence et des situations de mises en danger ont été relatées à plusieurs reprises aux professionnels de la Maraude Jeunes. Le recours à l'hébergement chez un tiers concernait quant à lui 17 % des jeunes au moment de la première rencontre avec l'équipe.

## 2.2. Quelques caractéristiques

### Animaux

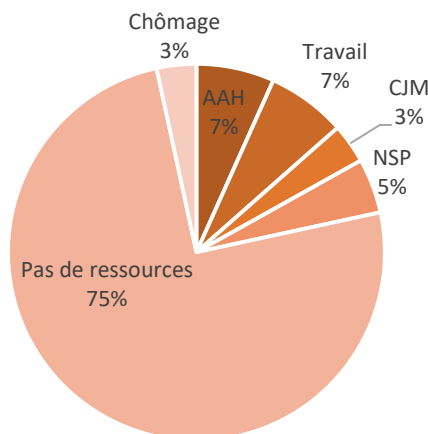
41 % des jeunes rencontrés vivent avec un ou plusieurs animaux (majoritairement des chiens).



## Ressources

Ressources des jeunes rencontrés

### RESSOURCES DES JEUNES AU JOUR DE LA RENCONTRE



Ces données concernent les ressources des jeunes nouvellement rencontrés en 2021 ou déjà accompagnés au 1<sup>er</sup> Janvier de cette même année. Nous verrons plus qu'une part importante des jeunes éligibles au RSJ ont pu y accéder au cours de 2021.

## Addictions

25 jeunes accompagnés (soit 42 % des publics accompagnés) consomment des produits psychoactifs (autre que les traitements prescrits par un médecin, l'alcool et le cannabis) :

- 8 consomment des opiacés (2 des médicaments opiacés, 4 de l'héroïne, 3 les deux)
- 7 consomment de la cocaïne sous forme de crack
- 2 font du mésusage de médicaments
- 5 sont poly-consommateurs avec des conduites addictives
- 6 ont des consommations plus disparates, généralement dans des contextes festifs, avec usage de diverses drogues telles que la kétamine, les amphétamines, la MDMA ou encore le LSD, sans apparente conduite addictive.

### 2.3. Le non-recours

#### Des jeunes qui connaissent déjà les institutions...

Près de 46 % des jeunes accompagnés sur 2021 déclarent avoir été soutenus par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance avant leur majorité.

En résonance à une histoire familiale souvent douloureuse et faite de ruptures, le lien reste fragile entre ces jeunes et l'équipe. Il s'agit alors de se faire accepter en tant que professionnels auprès de jeunes qui pour certains, fuient toute forme d'intervention sociale, lassés des mesures éducatives dont ils ont fait l'objet lorsqu'ils étaient mineurs.

### ... Et qui s'en mettent en marge une fois majeurs

Les jeunes accompagnés par la Maraude Jeunes ont fait l'objet d'une intervention renforcée du fait d'un non recours aux institutions et aux droits. En effet, au moment de la rencontre :

- 57 % ne disposent pas de domiciliation (70 % en 2020)
- 40 % n'ont pas de document d'identité (76 % en 2020),
- 74 % n'ont aucune demande d'hébergement en cours (98 % en 2020),
- Enfin, 47 % n'ont pas de droits ouverts à la Sécurité Sociale (93 % en 2020).

Ces chiffres relatifs au non-recours, importants, sont néanmoins en baisse. Ils témoignent du travail d'accompagnement que l'équipe avait initié en 2020 avec les jeunes toujours présents dans la file active du service.

Néanmoins, ces données témoignent aussi du processus de désaffiliation du public nouvellement accompagné.

La mise à distance des institutions tient selon nous à plusieurs raisons :

- Des expériences passées douloureuses dans le champ de la protection de l'enfance induisant une méfiance vis-à-vis des institutions,
- La non-connaissance par les jeunes de leurs droits,
- Des expériences de non-réception de droits du fait de fonctionnements institutionnels non adaptés au rythme des jeunes ou nécessitant des démarches préalables trop complexes,
- L'impression de se sentir jugés par les services sociaux,
- L'absence de bénéfices directs liés aux démarches proposées par les travailleurs sociaux (délais d'attente pour accéder à une place d'hébergement, absence d'intérêt au quotidien à disposer de documents d'identité, d'une domiciliation ou de droits sociaux...).

## 2.4 Les évolutions quant aux caractéristiques du public

Depuis la création de l'équipe Maraude Jeunes en 2020, nous avons pu observer une évolution des profils rencontrés.

### 2 principaux constats / tendances

Depuis le mois d'août, nous constatons que les jeunes que nous rencontrons habituellement en centre-ville sur les territoires de la presqu'île et de la Part-Dieu sont nettement moins visibles.

Sur ces secteurs, nous observons une diminution d'installations sur l'espace public, de lieux de couche et de lieux de manche. Cela s'explique par des entrées en hébergement, mais aussi par des déplacements vers les extérieurs de Lyon et des installations dans des squats déjà préexistants, ou encore de mise à l'abri chez des tiers.

En parallèle de ce phénomène, sur le terrain, nous avons également pu rencontrer des jeunes présentant un nouveau profil. En effet, de plus en plus de jeunes en situation de migration nous ont été signalés afin que l'on puisse les rencontrer, ce qui n'était pas ou peu le cas lors de l'année 2020.

Ces « nouveaux » jeunes rencontrés, arrivés depuis peu sur la Métropole de Lyon sont souvent isolés, avec le sentiment d’être « perdus et abandonnés ». Ils sont bien souvent en grande souffrance/détresse, en lien avec des conditions traumatiques de voyage durant l’exil et la désillusion de l’arrivée sur le territoire.

Bien souvent, la barrière de la langue est le premier obstacle lors de la rencontre.

Les repères et les cultures diffèrent. Pour que le point de rencontre puisse avoir lieu, il faut que la méfiance se transforme en confiance.

A leur arrivée, ils découvrent la lenteur et la lourdeur (parfois incohérente et incompréhensible) du système administratif français<sup>3</sup>. Ils s’aperçoivent vite qu’ils n’ont ici que peu de perspectives, à court et moyen termes, autres que de longues périodes d’attente, d’incertitude et de nouvelles galères.

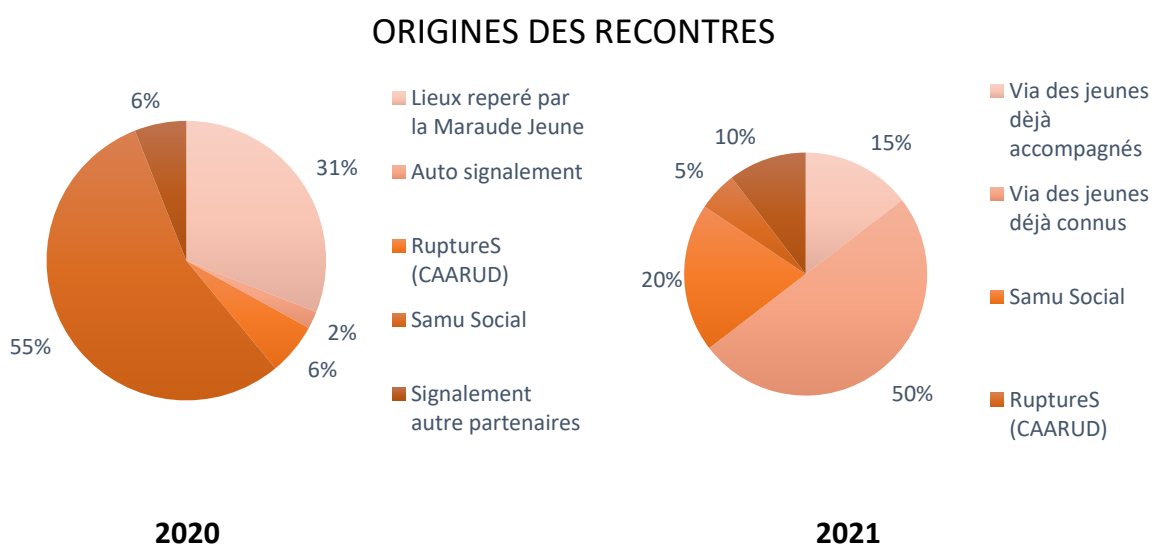
L’espoir qu’ils projetaient devient désespoir et colère. Devant ce peu de perspectives et afin de survivre, certains s’inscrivent dans des systèmes de débrouille (travail au noir, petite délinquance...). Ils n’osent pas forcément avouer à leur famille que leur vie ici est compliquée et vient le sentiment de n’être plus à sa place nulle part (ni au pays, ni ici).

Un nouveau type de consommation de stupéfiants apparait, la *Prégabaline* (Lyrica), sur laquelle nous n’avons encore que peu de connaissances.

### III. **Activité : une année marquée par la création de nouveaux dispositifs**

#### 3.1 **Rencontrer le jeune là où il (en) est**

##### 3.1.1 La rencontre avec les jeunes ou partir des demandes formulées



<sup>3</sup> L’intervention auprès de ces jeunes nécessite des connaissances en droit des étrangers qui font aujourd’hui défaut au sein de l’équipe. Les professionnels mobilisent des partenaires spécialisés sur la question

Nous pouvons observer que l'origine des rencontres s'est sensiblement modifiée en 2021 par rapport à l'année précédente :

Près de la moitié des jeunes accompagnés en 2021, l'étaient déjà en 2020. Cela concerne 29 jeunes, dont 3 qui ont été "perdus de vue" en 2020 avant que l'équipe ne reprenne un accompagnement. Nous formons l'hypothèse que les situations complexes de jeunes rencontrés, demandent un étayage qui s'inscrit dans la durée.

Concernant les jeunes nouvellement accompagnés en 2021, plus d'un tiers d'entre eux (11) ont été rencontrés suite à une sollicitation du Samusocial69, qui interpellait l'équipe après une première rencontre sur maraude ou signalement. Cela confirme, pour la maraude jeunes, la pertinence d'être articulée, à un dispositif d'équipes mobiles déjà existant et en lien avec le 115.

Notons que le « bouche à oreille » entre jeunes a aussi permis de rencontrer de nouveaux publics : la maraude jeunes a fait la connaissance de 11 jeunes par l'intermédiaire des publics qu'elle accompagnait déjà. L'équipe est donc bien identifiée et reconnue ainsi les jeunes connus n'hésitent donc pas à transmettre les coordonnées de l'équipe aux autres membres des groupes dont ils font partie. Cela vient, dans une certaine mesure, attester d'une forme de confiance dans le travail mené par la Maraude Jeunes. L'équipe est également bien repérée de ses partenaires (CAARUD Ruptures, OREE AJD, mais aussi services de prévention spécialisée, les Lits de Repos FNDSA...). La Maraude Jeunes a accompagné 11 jeunes après les avoir rencontrés suite à une interpellation partenariale.

Enfin, nous pouvons voir que le nombre de jeunes accompagnés suite à une rencontre en maraude ou sur des lieux préalablement repérés a très sensiblement baissé en un an. Ils sont au nombre de deux. Cette baisse, pour partie « mécanique », tient notamment au fait que tous les jeunes très visibles étaient de fait déjà rencontrés et accompagnés en 2020, première année d'expérimentation.

### **3.1.2. Les demandes formulées à l'équipe**

Travailler sur la base de la libre adhésion suppose de partir des demandes des jeunes. Celles-ci s'inscrivent dans différents champs :

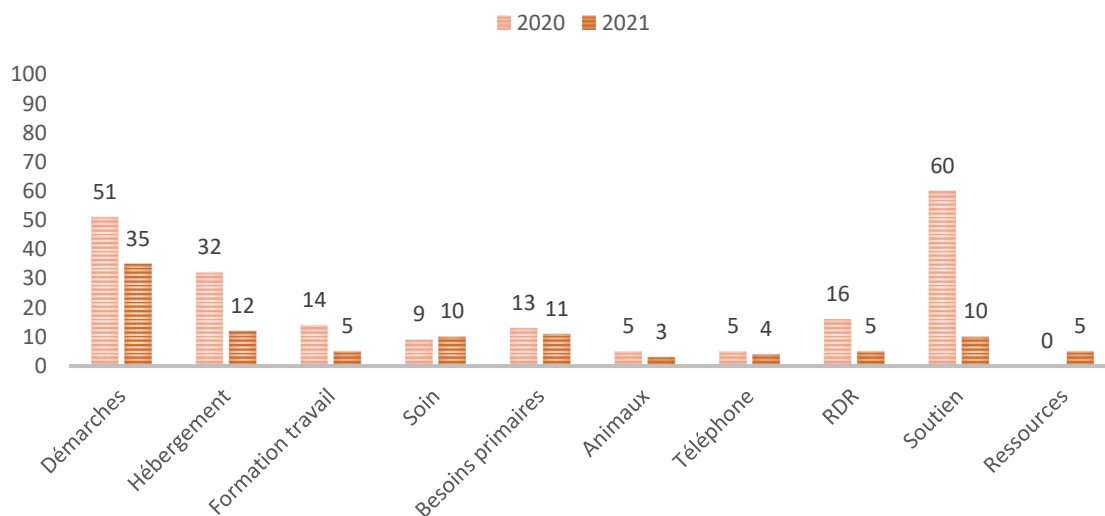
- Le soutien aux démarches administratives représente plus d'un tiers des demandes formulées. La maraude jeunes est alors vue comme facilitatrice, par sa souplesse et l'adaptation dont elle fait preuve, au plus près du quotidien et du rythme des jeunes accompagnés.
- Seulement 12 % des demandes concernaient le logement ou l'hébergement en 2021 ; face à la saturation des dispositifs d'hébergement, les jeunes ont développé des stratégies de survie au quotidien, en préférant la débrouille (l'hébergement en squat ou chez des tiers) à la sollicitation de la MVS... On voit ici dans de quelle manière la non-proposition génère le non-recours

Enfin, bien que les demandes de soins ne représentent qu'une petite part des sollicitations des jeunes (10 %), la moitié de celles-ci ont pour objet un étayage psychologique.

A l'inverse des publics plus âgés rencontrés par les autres équipes du Samu Social, les jeunes conservent leur capacité à solliciter les professionnels : non-recours n'est donc pas nécessairement synonyme de non demande.



## OBJETS DES DEMANDES FORMULEES PAR LES JEUNES

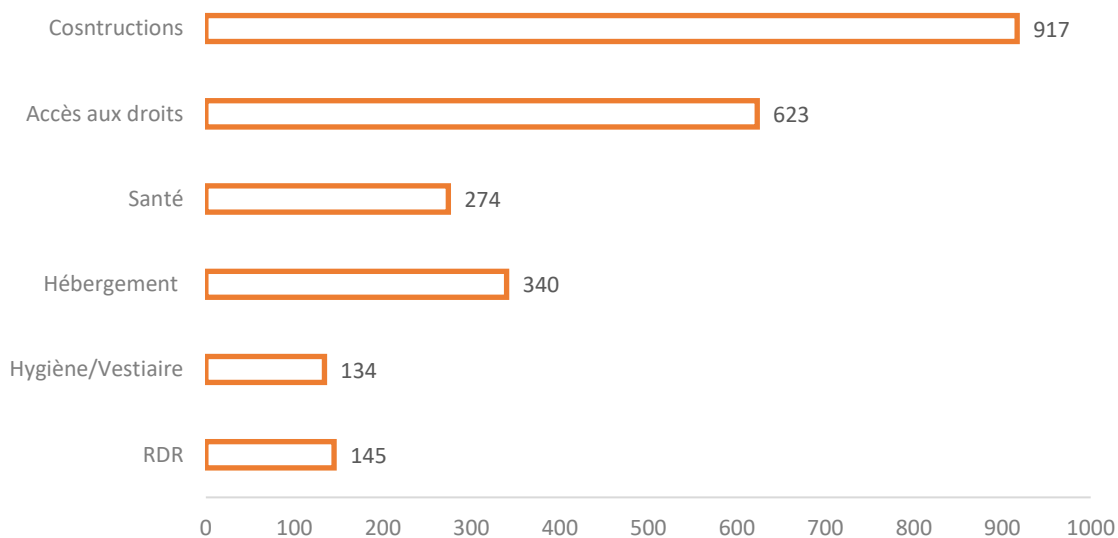


### 3.2. La mise en lien avec les dispositifs

Durant l'année 2021, l'équipe a effectué 1225 interventions qui se répartissent de la manière suivante :

	Accès aux droits	Construction du lien	Hygiène	Hébergement	RDR	Santé	Couvertures	Eau	Vestiaire
Entretien	507	775	72	261	113	214	19	17	32
Orientation	14	18	5	9	3	4			2
Transport vers partenaire	82		8	56	20	50			3
Proposition refusée	12	22	3	6	3	3	2		
Rien à proposer	218		59	147	114	123			33

## DIMENSIONS D'INTERVENTION



### **3.2.1. Les démarches administratives**

Sur 2021, les démarches ayant abouties ont été plus nombreuses. Nous pouvons supposer que l'apparition d'un dispositif tel que le RSJ a permis aux jeunes d'entrevoir un bénéfice direct - celui des ressources - à effectuer ces différentes démarches et a peut-être rendu utile, à leurs yeux, le fait d'effectuer une domiciliation, demander une carte d'identité ou bien encore, ouvrir un compte bancaire. Le nombre de diagnostics MVS effectués augmente aussi légèrement (21 contre 17 en 2020).

Enfin, il importe de souligner l'augmentation du nombre de démarches plus « complexes » effectuées (comme les droits CPAM ou encore les déclarations d'impôts), venant témoigner du lien de confiance établi avec l'équipe.

Les jeunes interviewés s'accordent également à dire que la fonction mobile de la Maraude Jeunes a facilité leur accès aux démarches : « *Le fait que vous puissiez bouger, venir nous chercher et nous accompagner, ça change tout. Ça donne plus envie de suivre nos rendez-vous en se disant qu'on est pas tout seul.* »

## Démarches effectuées en 2021

Démarches	Entreprises			Abouties		
Domiciliation	25			24		
Diagnostic MVS				17		
Droit SS	11			10		
Ressources	CJM 3	RSJ 7	AAH 1	CJM 2 ouvertures 1 renouvellement	RSJ 7	AAH 1
CNI/Passeport	11			8		
Avis d'imposition	11			8		
Compte bancaire	10			9		
Emmaüs Connect	11			10 accompagnements physiques		
Insertion professionnelle	9 mises en liens, TAPAJ pour 3 chantiers					

### 3.2.2. L'accès aux ressources et au travail

L'accès aux ressources pour les 18-25 ans est un des changements majeurs de l'année 2021.

#### Le RSJ

En effet, en mai, le dispositif Revenu Solidarité Jeunes (RSJ) a vu le jour. Il est destiné aux jeunes de moins de 25 ans, en situation de précarité, résidant dans la Métropole de Lyon. Il faut cependant répondre à certains critères pour y prétendre.

Le RSJ ouvre de nouvelles perspectives pour les jeunes accompagnés. Il est désormais possible de parler de sortie de rue (à court ou moyen termes).

Ce sont 13 jeunes accompagnés par l'équipe qui ont pu accéder au RSJ en 2021 via des partenaires instructeurs (ACCOLEA, Péniche Accueil, Mission Locale). Outre une source de revenus, ce dispositif a permis pour certains de faire à nouveau l'expérience du droit commun, sur la base d'entretiens sociaux formalisés, dans des lieux dédiés. Les 400 euros mensuels ont, pour d'autres, dispensé de quelques jours de manche, et permis d'accéder à leurs besoins numériques.

*« Grâce au RSJ, j'ai pu prendre mon premier abonnement téléphonique depuis très longtemps »*

Notons cependant que le RSJ n'est pas encore considéré, par les bailleurs sociaux ainsi que les gestionnaires de résidence sociale, comme une source de revenus permettant de payer un éventuel loyer/redevance. Dans les faits, seul Logis Jeunes autorise aujourd'hui l'accès au logement via le RSJ. L'équipe a fait état de ces constats auprès des services de la Métropole et continuera à le faire par le biais des instances auxquelles elle est invitée (notamment via le "groupe témoin RSJ" auquel elle participe, avec des jeunes accompagnés).

#### TAPAJ

A Lyon, le dispositif TAPAJ a également pu se mettre en place en 2021. Il est porté par le CAARUD Ruptures.

*Le Travail Alternatif Payé À la Journée est une innovation médico-sociale soutenue par L'État qui en accompagne sa couverture nationale. TAPAJ permet aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement global (médico-psycho-social) et une activité professionnelle payée à la journée ne les engageant pas immédiatement sur la durée.*

*TAPAJ est un des leviers vers les dispositifs de droit commun.*

L'équipe s'est mise en lien avec le professionnel en charge de ce dispositif sur Lyon pour 9 jeunes désirant s'essayer aux chantiers proposés. A 6 reprises, des rencontres communes Maraude Jeunes/ TAPAJ ont été faites avec les personnes intéressées : 3 d'entre elles ont abouti à des chantiers. L'équipe trouverait intéressant de participer, en 2022, à quelques-uns de ces chantiers, pour en témoigner encore mieux aux éventuels jeunes souhaitant travailler et faire l'expérience, avec les jeunes qu'elle accompagne, d'un nouveau support de relation.

### **3.2.2. L'accès aux soins**

	Mises en lien/accompagnements en matière de santé et d'hygiène	Nombres de personnes concernées 2020	Nombres de personnes concernées 2021
<b>Accès aux soins somatiques</b>	Médecin traitant	1	2
	Dentiste	2	3
	Gynécologue / Planning familial	3	1
	Urgences	9	1
	PASS	11	7 + 9 hors les murs
	Hôpital hors urgence	5	-
	Maraude sanitaire	2	-
	Pharmacie	1	-
	Entrées lits de repos	-	3
<b>Addictologie</b>	Mise en place d'un sevrage	1	-
	Accès au CSAPA	4	3
	Equipe mobile ARIA	1	1
<b>Hygiène</b>	Douche	1	4
	Vestiaire/machine à laver	10	14
<b>Accès aux soins psychiatriques</b>	Hôpital/CMP	5	7
	Interface SDF	9	13

Ces données témoignent de différents éléments :

- Le recours aux soins reste assez faible chez le public accompagné par l'équipe : seulement 42 accompagnements à la santé ont été effectués en 2021. Les stratégies d'adaptation pour survivre à la rue, le jeune âge préservant souvent de grosses problématiques de santé, les difficultés d'accès aux structures de soins, le faible taux de couverture médicale des jeunes rencontrés, la peur de certaines spécialités comme les soins dentaires, ne font pas de la santé une priorité du quotidien.
- L'état de souffrance psychique des jeunes rencontrés (4 accompagnements aux urgences psychiatriques, 13 jeunes rencontrés avec Interface SDF).

- Le faible nombre de droits sécurité sociale ouvert (accès aux soins somatiques principalement via la PASS)
- La complexité de l'accès aux CSAPA, qui à force de persévérance a malgré tout été surmontée pour aboutir à des prises de rendez-vous effectives.

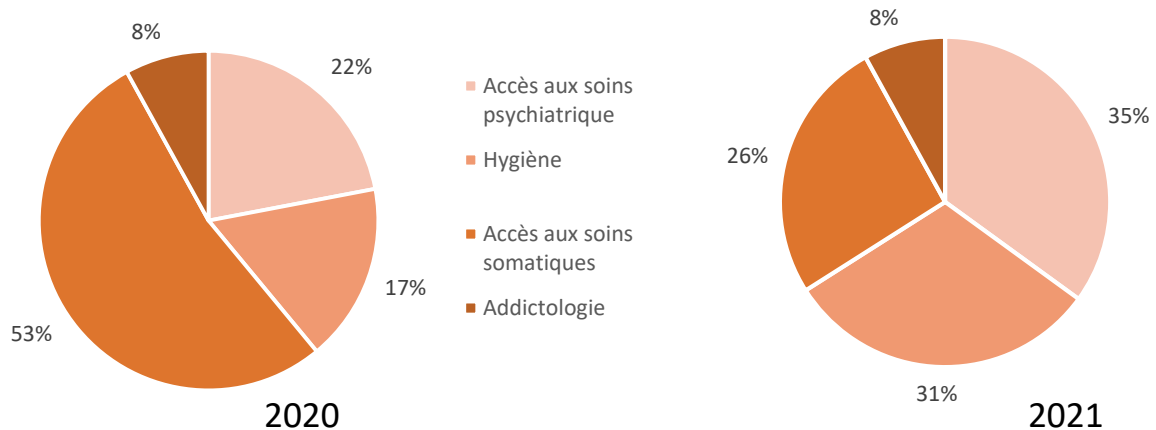
*L'équipe a également pu faire trois accompagnements en CSAPA, après plusieurs mois de sensibilisation, auprès notamment d'une jeune femme accompagnée. En lien avec l'équipe d'Interface, sur la base de plusieurs rencontres, des mots ont pu être mis sur ses consommations pour lever peu à peu ses craintes d'accéder à un tel parcours de soins. Un premier rendez-vous a finalement pu être pris à l'automne 2021. Deux jeunes suivent aujourd'hui un traitement de substitution via la CSAPA et sont contraints de s'astreindre à des horaires de passages parfois peu compatibles avec le mode de vie à la rue*

Ces conduites de non-recours ont eu des conséquences parfois dramatiques : parmi les jeunes suivis par la Maraude Jeune, deux décès sont à déplorer cette année.

*Ces décès sont liés à une surconsommation de produits. Cette expérience de la mort a conduit les professionnels à organiser des moments de recueillement avec les connaissances des jeunes souhaitant y participer. Pour l'un des deux jeunes décédés, il s'est également agi d'annoncer la "nouvelle" à ses proches, de remettre ses affaires gardées dans le local de l'équipe à une amie. C'est avec tout le savoir être et la sensibilité requise que les professionnels de l'équipe ont tenté de répondre à ces situations singulières et très difficiles émotionnellement.*

### **3.2.3 L'accès à l'habitat**

#### MISES EN LIEN/ ACCOMPAGNEMENTS EN MATIERE DE SANTE ET D'HYGIENE



	2020	2021
<b>Via renfort hivernal/crise sanitaire</b>	<b>8</b>	<b>2</b>
<b>Résidence sociale</b>		<b>1</b>
<b>CHRS</b>		<b>2</b>
<b>Via renfort ASE (contrat Jeune Majeur)</b>	<b>1 FS</b>	<b>1</b>
<b>Via AILLOJ (logement)</b>	<b>1 HS</b>	<b>1</b>
<b>Via Zone Libre</b>	-	<b>6</b>
<b>Via La Friche du Loup Solitaire</b>	-	<b>5</b>
<b>Via Bailleur Social</b>	-	<b>2</b>

2021 a aussi été marquée par la très forte augmentation du nombre de sorties de rue (20 jeunes concernés). Celle-ci est due en grande partie à la création de nouveaux dispositifs d'habitat (Zone Libre et la Friche du Loup Solidaire), lieux de vie destinés créés suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt national visant à mettre en place des structures à destination des personnes qui refusent/sont refusées des solutions existantes.

La Maraude Jeunes a participé aux différentes commissions d'orientation.

Comme nous avons pu le voir, 13 jeunes accompagnés par l'équipe sont entrés dans un dispositif d'habitat au cours de l'année 2021 :

- Sur Zone Libre, 3 personnes (1 homme et un couple) ont intégré le site semi collectif, les 3 autres sont en recherche de logement avec l'équipe du projet.
- Sur la Friche du Loup Solidaire, 3 jeunes ont investi les bungalows du dispositif. 2 y sont également orientés à la fin décembre 2021, mais restent dans l'attente de la construction de leur bungalow. Ils sont hébergés dans les murs de l'hébergement d'urgence des AJD en attendant leur entrée effective.

D'autres dispositifs institutionnels ont d'offrir un peu de répit en termes d'hébergement/de mise à l'abri aux jeunes accompagnés par le service :

- 6 jeunes ont accédé à l'hébergement d'urgence de l'OREE (durée de deux mois renouvelables)
- 8 jeunes ont eu recours au 115 pour être hébergés à la nuitée. Enfin, début 2021, un couple a été orienté sur le dispositif hôtel hivernal dans le cadre du plan froid.

#### **IV. Les spécificités de l'accompagnement proposé par la Maraude Jeunes**

En 2021, 45 jeunes ont été accompagnés de manière renforcée<sup>4</sup> par l'équipe (12.5% par rapport à 2020). 59 ont fait l'objet d'une intervention soutenue<sup>5</sup>. Ils ont été accompagnés dans une approche fondée sur la réduction des risques et des dommages.

La réduction des risques s'adresse a priori aux personnes consommant des produits psychoactifs. Il s'agit d'une approche visant, non pas à soigner ou à accompagner à l'abstinence, mais à permettre aux

<sup>4</sup> Plus de 12 interventions sur l'année

<sup>5</sup> 6-11 interventions dans l'année

personnes concernées de réduire les risques liés à leurs consommations. Les interventions sont construites sur le non jugement et la compréhension du mode de vie ainsi que des comportements des personnes, afin d'adapter les propositions à la réalité signifiante vécue. Cette démarche peut se décliner plus globalement, et donc dans le cadre d'un accompagnement social tel que proposé par la maraude jeunes, puisqu'il s'agit de rencontrer la personne, « là où elle en est » et d'individualiser les réponses.

#### **4.1. La réduction des risques en matière de consommation de produits psycho-actifs**

L'année 2021 a été marquée par une baisse légère de distribution de matériel de réduction des risques à la Maraude jeunes.

Nous pouvons noter une augmentation du nombre de matériel utilisé pour fumer du crack et une baisse significative de celui utilisé pour les injections.

Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Globalement, la baisse du nombre de consommateurs parmi les nouveaux jeunes rencontrés liée à l'évolution des publics rencontrés.

Ainsi, la plupart des nouveaux jeunes rencontrés n'avaient pas de fortes dépendances établies -à l'exception de deux- et notre rôle fut plus un rôle de regard/conseils que de mise en perspective de changement de rythme de consommation ou de distribution de matériel.

- Plusieurs des jeunes que nous suivions en 2020 et qui s'injectaient s'approvisionnent désormais par eux-mêmes via les CAARUD.

*Pour les jeunes dont les consommations étaient les plus importantes de l'année 2020, le travail de discussion et de mise en relation avait déjà été fait l'année précédente. Notre but étant d'être un pont entre les jeunes et les structures existantes, nous essayons au fur et à mesure des rencontres de « jouer » de moins en moins la « carte » de la distribution de matériel -qui peut être une véritable première accroche pour certains- pour tenter une accroche aux CAARUD. Le lien étant déjà fait pour nombre de jeunes accompagnés. Notre travail de réduction des risques a logiquement diminué, en terme de distribution de matériel.*

- D'autres jeunes accompagnés en 2020 sont partis de Lyon ou ont intégré les lieux de vie dits « grands marginaux » (Friche du Loup Solidaire et Zone Libre).

Concernant ces derniers, plusieurs ont drastiquement réduit leur consommation depuis qu'ils sont rentrés sur ces dispositifs.

- Pour les fumeurs de crack, malgré l'augmentation de la distribution du nombre de pipes, il n'y a pas eu d'augmentation du nombre de consommateurs parmi les personnes que nous suivions.

Le matériel distribué (d'injection ou pipe à crack) a été remis aux jeunes accompagnés, mais aussi à d'autres personnes que nous avons rencontrés avec elles, pour beaucoup insérées dans la société.

Matériel de RDR distribué par l'équipe				
Détail Matériel	Total 2020	Total Matériel	Total 2021	Total Matériel
Container DASRI 0.45L	2	3	1	3
Container DASRI 30L	1		2	
Pipes pour consommation de crack	38	278	84	388
Kit pour consommation de crack	50		39	
Embout pour pipe à crack	80		135	
Filtre pour pipe à crack	110		130	
Crème cicatrisante	60	60	0	0
Kit stérile pour injection	170	170	170	170
Garrot sans latex	3	3	2	2
Tampons alcoolisés pour asepsie	215	215	200	
Filtre pour injection	100 (stérifilt fast)	127	100 (stérifilt fast)	115
	12 (stérifilt)		15 (stérifilt)	
	15 (toupie)		0	
Eau stérile pour injection	670	670	250	250
Cupule pour préparation à l'injection	15	420	7	200
	20		10	
	385		183	
Aiguille	340	435	115	150
	55		20	
	40		15	
Acide citrique/ ascorbique pour dilution	26	27	19	20
	1		1	
Champs stérile	2	2	0	0
Carnet de « Roule ta paille »	50	50	80	80
Seringues	10	420	5	200
	165		70	
	15		7	
	145		60	
	85		58	



## 4.2. La Maraude Jeunes : un accompagnement des jeunes en non recours

En premier lieu, notre travail consiste à analyser la situation des jeunes rencontrés, afin de comprendre leur parcours, évaluer leurs liens avec les dispositifs ainsi que la nécessité d'un accompagnement de la part de l'équipe.

### 4.2.1 Des jeunes déjà accompagnés... parfois en décrochage de leur service de référence

Il arrive que les jeunes aient déjà un accompagnement avec d'autres travailleurs sociaux, sur Lyon ou dans d'autres villes. Dans ce cas-là, nous essayons de nous mettre en relation avec eux, avec l'accord des jeunes, afin qu'une synthèse de la situation nous soit faite, et que nous puissions savoir si nous avons véritablement une utilité à commencer un accompagnement renforcé.

#### Les premières orientations

Quand le suivi est déjà établi, notre travail consiste souvent en des orientations rapides, ou en de petits accompagnements : un bon vestiaire pour renouveler des vêtements, la liste des maraudes alimentaires, des adresses d'organismes ou encore prendre un rendez-vous chez Emmaüs Connect pour avoir un téléphone : il s'agit d'interventions qui évitent ainsi au jeune de devoir attendre son prochain rendez-vous avec son référent afin d'avoir accès à ces services.

*Comme en témoigne un jeune, « il y a pas mal de trucs à Lyon que personne ne connaît. Du coup, c'est bien qu'il y ait quelqu'un comme vous qui mette les jeunes en lien. Heureusement que vous êtes là, parce que je pense que je n'aurais pas eu le quart de ce que j'ai, sans être orienté »*

De là, nous évaluons si la personne se sent capable d'y aller seule : si tel n'est pas le cas, nous programmons un accompagnement physique afin de lui indiquer les lieux ; si elle décide de s'y rendre de manière autonome, nous l'appellerons quelques jours plus tard afin de voir si elle a pu le faire seule.

#### L'évaluation du non-recours

Là encore, deux cas de figures : la personne a accédé au service par elle-même, auquel cas si elle ne nous formule pas d'autres demandes nous lui signifions que nous restons à sa disposition pour toute sollicitation future, prenant nous-mêmes des nouvelles si elle nous avait évoqué des rendez-vous ou événements importants à venir. Néanmoins, nous n'enclenchons pas un accompagnement renforcé et la laissons « en veille », la considérant suffisamment autonome pour recourir aux dispositifs.

Mais il arrive régulièrement que la personne ne se soit pas rendue d'elle-même au lieu indiqué ; dans ce cas, nous lui proposons alors un accompagnement physique -accepté ou non- et essayons d'identifier pourquoi elle n'y est pas allée seule. Ce peut être dû à des difficultés de mobilité, mais il existe aussi des situations où le jeune répète, à chacun de nos passages « oui, oui je vais y aller » tandis

que nous nous rendons compte que son discours n'est pas suivi d'acte et que le jeune est donc en situation de non-recours.

### La possible mise en place d'un accompagnement

C'est là que nous entrons plus activement en jeu : propositions de rencontres -pas forcément pour l'accompagnement, mais pour rentrer plus profondément en lien et tenter d'identifier les raisons qui l'empêchent de se mettre en mouvement, malgré l'accompagnement social qu'elle possède déjà et les orientations que nous avons effectuées.

En effet, malheureusement, disposer d'un accompagnement social dans un service ne signifie pas forcément être en liens forts avec son ou sa référente, et ce pour des raisons multiples : brouille avec la personne ou le service, changement de référence qui nécessite la création de nouveaux liens,

*Pour ces situations, notre intervention consistera à voir avec la personne comment elle aimerait faire évoluer la suite de son suivi social et comment nous pouvons tenter de palier au mieux aux manques ou difficultés qu'elle rencontre. Cela peut aller de la simple remise en lien avec la personne qui la suit, ou reprise de contact avec d'anciennes structures afin de récupérer des documents, à des accompagnements physiques, au réveil le matin pour ne pas manquer un rendez-vous, jusqu'au changement d'organisme référent, de curatelle... Nous essayons en effet de comprendre ce qui a pu ne pas fonctionner avant, afin d'orienter vers des lieux qui fonctionnent différemment, plus adaptés aux besoins énoncés et repérés.*

horaires d'ouverture difficilement compatibles avec le rythme de vie à la rue, difficultés d'accès à internet, suivis dans une autre ville...

#### **4.2.2 Les jeunes sans lien avec les institutions**

D'autres jeunes n'ont pas d'accroche institutionnelle au moment où nous les rencontrons ; départs du domicile familial, perte d'emploi, rupture, nouvelles arrivées sur la Métropole depuis une autre ville ou depuis l'étranger... Tous n'ont pas connu de travailleurs sociaux avant et beaucoup ignorent l'existence des dispositifs pouvant les aider - et souvent, encore moins leur localisation ainsi que les modalités d'accueil.

Nous prévenons directement des temporalités longues dans l'accès aux droits.

Certains se saisissent seuls des dispositifs présentés et sont assez autonomes dans leurs démarches, ne nécessitant qu'un accompagnement succinct et ponctuel, mais d'autres ont plus de mal à effectuer leurs démarches seules.

Nous les accompagnons alors (comme exposé plus haut), physiquement, sur la durée, dans l'accès aux dispositifs et aux droits.

Il s'agit aussi de tenir le lien afin que l'espoir ne se perde pas, que l'on n'arrive pas au point où la personne ne souhaite plus nous voir car elle ne percevrait en nous que le reflet de la lenteur institutionnelle, ou qu'elle disparaisse de la ville au moment où les choses allaient se débloquer petit à petit.

La relation que nous nourrissons ne passe pas uniquement par des accompagnements à des rendez-vous.

*Au quotidien, notre mobilité nous permet d'essayer d'intervenir rapidement, pour toute sollicitation de rencontre ou d'accompagnement. Dans la mesure du possible, nous tentons de prendre le temps. Ainsi, nous attendons le plus possible avec le jeune devant les structures où il a rendez-vous, aussi longtemps qu'il le faut (sauf si vraiment un impératif d'accompagnement déjà programmé nous en empêche). Ce qui permet de faire de cette attente un moment de discussion, rendant possible d'attendre son tour sans s'en aller de dépit/ d'énervement.*

*C'est là que nos actions peuvent différer de celles des travailleurs sociaux exerçant en lieu fixe, où la prise de rendez-vous est souvent nécessaire afin d'envisager une rencontre.*

*Nous essayons de rencontrer les jeunes pour prendre des nouvelles, les connaître un peu plus, renforcer ces liens, autour d'une boisson, d'un repas, d'une balade... Dans le temps, il s'agit d'être là à des moments clés ou difficiles de la vie du jeune (visite de prison, amorce de démarche pour effectuer une reconnaissance de paternité...)*

*« Vous êtes super réactif, fin c'est le fait que vous vous déplacez pour être, pas à la disposition des jeunes, mais plus disponible en tout cas, c'est vraiment un truc que j'apprécie et c'est pour ça que j'ai pas essayé de chercher d'autres structures ou quoi parce qu'il n'y a aucune autre structure qui est aussi fluide que la vôtre. Par exemple, pour moi, qui m'organise au jour le jour, c'est parfait. Vous m'appellez le matin et on se voit l'après-midi. Il y a pas fin... Vous pouvez vous déplacer, vous me dites on peut aller à tel endroit en voiture, vous êtes vachement disponible. Du coup... Pour moi c'est votre principale qualité, la disponibilité »*

### 4.3. Le projet Caravane

Le projet Caravane est un projet expérimental créé en janvier 2021.

A l'origine, ce projet s'inscrit dans une recherche de solutions de la part de la Ville de Lyon pour mettre fin à un campement installé devant le Pathé République. La ville a sollicité les personnes présentes pour demander quels types de solutions d'hébergements pourraient leur convenir afin qu'elles libèrent l'espace public. Sur les 11 personnes présentes, 5 personnes ont intégré des places d'hôtel et 6 autres (-de 25 ans et plus de 25 ans) ont demandé la possibilité de vivre en caravanes.

4 Caravanes ont donc été achetées par ALYNEA sur co-financement de la Ville de Lyon et de l'Entreprise des possibles. Un terrain a été mis à disposition dans un hangar de l'association l'Orée AJD en attendant que la Ville de Lyon trouve un autre terrain. Le déménagement et le montage du projet se sont fait en quelques jours, en réponse à l'urgence de la libération de la devanture du Pathé.

Les caravanes ont été installées de Janvier à mai 2021, dans le hangar de l'Orée AJD dans le 9eme arrondissement avant d'être déménagées en Juillet sur un terrain à Caluire proposé aux habitants par la ville.

De nombreuses contraintes logistiques et organisationnelles ont émaillé ce projet, demandant à chaque acteur de faire un pas de côté avec ses pratiques du quotidien.

Le but de ce projet est de permettre l'installation des personnes dans un lieu qui leur convienne et de dessiner avec elles les contours de l'accompagnement qu'elles souhaitent. Le groupe s'organise de façon autonome : il gère les entrées, les sorties, l'organisation du quotidien, leurs règles. Le Samu Social, la maraude jeune et le CCAS de la ville de Lyon sont en appui pour accompagner la vie du collectif (via une réunion collective par semaine) et soutenir chacun dans leurs démarches individuelles, sur la base de la libre adhésion.

La Maraude Jeunes a éprouvé des difficultés à trouver sa place dans cette configuration d'organisation (intervention sur un collectif, accepter les absences aux réunions hebdomadaires prévues, assister aux départs d'occupants suite à des violences, difficultés à mettre en place une charte de vie collective qui n'avait pas été établie préalablement, questionnements autour de la problématique d'«auto-gestion» avec des personnes très fragiles...). Le décalage demandé dans la pratique, le co-portage avec le Samu Social ainsi que le CCAS, les problématiques techniques... ont fortement questionné au sein de l'équipe. Les caravanes ont néanmoins été un lieu propice à la rencontre avec de nouveaux jeunes. Ce projet a aussi permis de travailler à des projections, à l'appui de l'expérience aux caravanes.

En décembre 2021, 16 personnes ont séjourné aux caravanes (en tant qu'invités ou occupants).

- 9 personnes de moins de 25 ans, dont 8 ont quitté le site après des durées de séjour allant de quelques semaines à quelques mois (3 ont été rencontrés sur le site et sont toujours accompagnés)
- 7 personnes de plus de 25 ans ont habité sur le site des caravanes, dont 3 ont quitté le lieu

Fin décembre, il restait 5 occupants sur le site dont un jeune âgé de moins de 25 ans. Les raisons du grand nombre de départ des plus jeunes peuvent être de plusieurs ordres : davantage de mobilité, lieu considéré comme un site de passage, espace qui conviendrait moins aux jeunes, plus de facilités à s'intégrer dans d'autres modes d'habitats alternatifs comme les squats ou les colocations. La charte de vie collective a été signée en Janvier 2022, ce qui témoigne du temps nécessaire à l'élaboration de règles collectives.

Malgré les difficultés rencontrées, cette expérimentation a permis des accès aux droits/structures/soins, pour la majorité des occupants. Sur les 16 occupants qui sont passés sur le site, seuls 2 ont refusé les propositions d'accompagnement individuel :

Hébergement :

- 4 Diagnostics MVS ont été faits avec les personnes
- 1 Demande de logement social
- 2 personnes positionnés sur Zone Libre

Accès aux droits :

- 1 personne a été accompagnée pour refaire sa carte d'identité
- 3 personnes ont pu ouvrir une domiciliation
- 1 personne a ouvert ses droits à la sécurité sociale

Accès aux ressources :

- 2 personnes ont ouvert leurs droits au RSJ (Revenu Social Jeune)
- 1 personne a ouvert ses droits au RSA

Accès aux soins :

- 1 personne a été mise en lien avec Interface
- 1 personne a eu accès à un traitement de substitution
- 1 personne a été mise en lien avec un médecin généraliste

Cette expérimentation a fortement bousculé l'ensemble des acteurs du projet. Proposée en urgence, elle est aujourd'hui riche d'apprentissages et pose des enseignements pour la suite. Nous espérons qu'elle puisse perdurer, de manière plus structurée, via un projet co-porté avec le MAS (« équipe hospitalité »), afin de bénéficier d'une équipe dédiée et de conventionnements permettant de donner davantage de place aux occupants dans le projet.

## V. Enseignements et perspectives

### 5.1. L'habitat inconditionnel comme préalable

Plus que jamais, 2021 a été la démonstration que l'habitat est support au rétablissement, lorsque cet habitat est positionné comme un préalable, un droit, à partir duquel il est possible de cheminer. La création de Zone Libre, la Friche du Loup Solidaire ainsi que les intégrations à Logis Jeunes apportent des éléments en ce sens.

Suite à l'accès à ces habitats, nous avons pu en effet être témoins, à plusieurs reprises, de l'expression d'un mieux-être mais aussi d'une réappropriation du corps via une baisse des consommations. Accéder à un espace sécurisé, proposé dans un endroit « à soi », où il est possible non pas seulement de se poser mais aussi de se projeter, a, par exemple, permis à un jeune en couple de réduire sa consommation d'opiacés, de déposer une demande de carte d'identité (démarche qu'ils se refusaient d'engager à la rue) et de recevoir la visite d'un membre de la famille (avec lequel aucune rencontre physique n'avait eu lieu depuis le passage à la rue). Presque du jour au lendemain, la Maraude Jeunes les ont vus disparaître du lieu de manche où chaque jour, ils jouaient le jeu d'une autre inscription sociale, au gré des dangers qui l'accompagne.

Entre les murs de l'un de ces habitats, nous avons participé à la confection d'un gâteau au chocolat pour le collectif, sur la base d'une recette d'un de jeunes accompagnés.

Ces accès à des habitats, avec un accompagnement orienté rétablissement, permettent aux jeunes de cheminer, en se positionnant comme acteurs de leur propre vie. Si ces approches semblent faire leurs preuves, sur les premiers mois, ces projets sont néanmoins entravés, dans leur développement, par le prix du logement sur la métropole. En effet, bien que le RSJ solvabilise les 18-25 ans, il peine

aujourd'hui à constituer un levier à des sorties de rue, non seulement parce qu'il n'est pas considéré comme une ressource pérenne par les bailleurs, mais aussi et surtout parce qu'il ne permet pas d'accéder à un logement dans des délais raisonnables. Cet élément doit donner à réfléchir, dans le paradigme du logement d'abord qui suppose de disposer d'abord de logements. Il invite aussi les associations à se mobiliser pour imaginer des solutions à l'instar d'ALYNEA qui travaille actuellement à la création d'une foncière au sein du GIE.

## 5.2 La nécessité de créer un accueil de jour

En 2020, l'équipe faisait déjà le constat que, sur Lyon, il manquait un vrai accueil de jour dédié au 18-25 ans. Si l'OREE AJD propose des services à destination des jeunes, ce lieu a davantage vocation à constituer un guichet de service et d'orientation qu'un espace où il est possible d'y être accueilli, sans demande préalable.

L'équipe se souvient encore d'un jeune, un jour de pluie, n'ayant nulle part pour se mettre à l'abri. Il cherchait un endroit pour se mettre au chaud et charger son téléphone afin d'être joignable pour ses démarches en cours. En pleine crise sanitaire, sans PASS vaccinal, il ne pouvait plus accéder au centre commercial et errait dans la rue.

Si, comme nous l'avons vu, Péniche Accueil est un lieu fréquenté par certains jeunes, il importe néanmoins de proposer, sur la Métropole de Lyon, un lieu inconditionnel, spécifiquement dédié aux 16-25 ans. En effet, les jeunes dit « en errance », bien que sans abri, ont aussi des problématiques et questionnements liés à leurs âges. Bien souvent ils n'osent pas ou ne souhaitent pas côtoyer les lieux où d'autres personnes sdf bien plus vieilles se rendent, ces espaces leur renvoyant une image négative bien trop forte, en termes de projection et d'identification.

Pour le public 16-25 ans en errance, l'accueil de jour idéal pourrait être un lieu où il est juste possible de se (re)poser, avec des horaires adaptés, où il serait possible également de prendre un repas (ou un colis alimentaire). En ce qui concerne l'hygiène, il faudrait des machines à laver et sèche-linge en libre accès, des douches, un vestiaire de dépannage et la possibilité d'avoir accès à du matériel de réduction des risques. Les jeunes pourraient avoir accès à un internet et surtout à un réseau wifi car la majorité sont parfaitement autonomes avec leur smartphone pour les démarches en ligne. Ce lieu proposerait un accueil inconditionnel (droit au travail ou pas/ volonté d'insertion ou pas) Cet espace serait accessible aux maitres et leurs animaux avec, dans l'idéal, une cour extérieure fermée. A Brest il existe un chenil social où les maitres peuvent laisser leur chien en sécurité et en toute confiance le temps d'un rendez-vous. En ce qui concerne les démarches administratives, il conviendrait de proposer des casiers où les jeunes qui le souhaitent pourraient laisser leurs documents importants en sécurité (car en vivant dans la rue, les papiers sont soit volés, perdus ou abimés par les intempéries). Dans ce lieu, il y aurait des permanences à thème comme AMELY, TAPAJ, Mission Locale, Chantiers d'insertion, permanence vétérinaire, Sécurité Sociale, la Cimade et bien d'autres. Ces observations et propositions sont faites en lien avec ce qui existe déjà sur le territoire lyonnais et ce qu'il manque pour répondre aux besoins identifiés de ces jeunes depuis la rue.

### **5.3 Mise en place d'un groupe de travailleurs pairs**

Suite aux besoins de réflexivité de l'équipe quant à la place de chacun et notamment la nécessité d'asseoir l'identité de chaque professionnel, a émergé l'idée de créer un groupe de travailleurs pairs sur Lyon, en lien avec la plateforme du travail pair du Relais Ozanam. Cet espace aura vocation à proposer un espace de rencontre aux travailleurs pairs du département, venant de différents horizons. L'objectif est que chacun puisse venir exposer sa place et ses spécificités dans son milieu -afin d'en distinguer les atouts, les limites et les freins. Dans l'idéal, ce groupe aura une fonction d'analyse de la pratique, avec une portée de plaidoyer sur l'intégration de travailleurs pairs dans des structures : comment y penser en amont, préparer l'arrivée, organiser l'intégration et le parcours ?

Nous avons eu l'exemple d'un jeune que nous accompagnions et qui souhaitait rentrer dans le domaine social. Il s'est positionné sur un poste de travailleur pair. Malheureusement, il s'est rapidement retrouvé en difficulté, sans trouver sa place ni de support pour l'y aider et a finalement quitté ses fonctions (son poste a ensuite été supprimé).

L'objectif de ce groupe (pour la création duquel l'un des travailleurs pairs de la maraude jeunes aura du temps de travail dédié en 2022) sera de proposer :

- Un espace où la parole des travailleurs pairs puisse être libre, quant aux difficultés rencontrées dans leurs pratiques/ leurs vies (intimement liées),
- Un lieu de dialogue avec les collègues non pairs des équipes : afin de ne pas se limiter à un espace d'entre soi, que les discussions puissent s'enrichir et les solutions se construire ensemble
- La construction d'un plaidoyer (qui sera aussi une ressource) à destination des structures qui embauchent quant au recrutement et accompagnement des travailleurs pairs

### **5.4 Bilan/perspectives de l'expérimentation**

L'expérimentation Maraude Jeunes s'achevant fin 2022, sera organisée, en Juin 2022, une rencontre « bilan perspective », à laquelle seront conviés des jeunes accompagnés, les financeurs ainsi que des partenaires proches.

Si la base des rapports d'activité 2020 et 2021, des besoins repérés par l'équipe, de la réponse à un questionnaire transmis à une cinquantaine de structures et du retour des jeunes, nous mettrons au débat les résultats de cette expérimentation et discuterons des orientations pour une pérennisation du projet.

## Conclusion

L'année 2021 aura permis de confirmer l'opportunité de l'existence d'une équipe destinée aux 16-25 ans, vivant à la rue et en non-recours vis-à-vis des structures de droit commun. Les nouveaux dispositifs mis en place (RSJ, Zone Libre, Friche du Loup Solidaire, TAPAJ) ont ouvert le champ des possibles dans les accompagnements. Néanmoins, dans un contexte où le dispositif d'hébergement est saturé et le logement peu accessible, la situation des jeunes à la rue sur la Métropole nous convoque à redoubler d'efforts, en considérant l'accès à un toit comme préalable à l'insertion.

En ce début 2022, dans un contexte incertain quant au devenir du plan pauvreté, l'équipe entame la dernière année de son expérimentation. En Juin, aux côtés des jeunes accompagnés que le souhaiteront, nous présenterons un bilan de ce projet en soumettant au débat les enseignements ainsi que des perspectives.



## **Annexe 1**

### **Le tableau**

Les prénoms ou surnoms des jeunes en référence sont inscrits sur un tableau du local, sous forme d'un calendrier hebdomadaire où chaque rendez-vous/intervention sont notés, permettant une vision d'ensemble du déroulement de la journée et de la semaine. L'équipe respecte la manière dont les jeunes souhaitent qu'elle les appelle et, par souci de confidentialité, n'écrit par leurs noms de famille au tableau. Chaque fois qu'un nouveau rendez-vous est fixé, il est inscrit sur le tableau et, deux à trois fois par semaine, l'équipe le relit ensemble, afin de voir ce qui a été fait ou non et reprogrammé ce qui n'a pas été effectué.

### **L'agenda**

L'équipe dispose également de deux tablettes, connectées à la boîte mail de la Maraude Jeunes et son agenda partagé. Ainsi, si un nouveau rendez-vous est pris pendant un accompagnement, il y est immédiatement inscrit, ce qui permet de prévenir le chevauchement de rendez-vous.

### **La « to-do liste »**

Pour toutes les tâches à effectuer qui ne sont pas liées aux jeunes, l'équipe dispose d'un cahier qui sert de « to do list » avec les dates de l'inscription des tâches et la date limite pour les faire. Y est aussi noté le nom de la personne qui souhaite s'en charger, même si cela n'empêche pas quelqu'un d'autre de l'effectuer avant, si du temps se présente.

### **Le logiciel de suivi**

La muti-référence nécessite aussi la mobilisation d'un logiciel de suivi, en l'occurrence EvaSoft. Chaque compte rendu de rencontres, appel ou démarche effectuée sont enregistrés, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement, même en l'absence de passage de relais oral.

### **Le téléphone d'équipe**

La Maraude Jeunes dispose d'un seul numéro d'équipe, afin que les contacts et historique d'appels et messages soient centralisés au même endroit. C'est l'équipe que l'on contacte et non un professionnel donné.